



En application de l'article 6 de la loi du 16 décembre 2008 relative à l'aide à l'enfance et à la famille

Liste des enfants et jeunes adultes vivant au Luxembourg accueillis ou placés en institution ou en famille d'accueil au 1^{er} octobre 2020

Children and young adults in alternative care

Institutionnel – Residential Care

A. Enfants et jeunes adultes dans les centres d'accueil classiques

13 organismes accueillent 403 enfants et jeunes adultes en accueil de base, en accueil de moins de 3 ans et en accueil orthopédagogique (dont 325 placements judiciaires (80,65 %) et 78 accueils volontaires).

B. Enfants et jeunes adultes en accueil urgent

4 organismes accueillent 44 enfants et jeunes adultes en accueil urgent en situation de crise psychosociale aigüe (dont 36 placements judiciaires (81,82 %) et 8 accueils volontaires).

C. Enfants et jeunes adultes placés dans les CSEE

CSEE (Schrassig, Dreibern et Bourglinster) accueillent 48 mineurs (m/f) dont 5 à l'Unisec en placement judiciaire.

D. Enfants et jeunes adultes placés dans les MEE

Les Maisons d'enfants de l'Etat accueillent 61 enfants et jeunes adultes en accueil de base étatique (dont 40 placements judiciaires (66,00 %) et 21 accueils volontaires).

E. Enfants et jeunes adultes dans les institutions spécialisées

37 enfants et jeunes adultes en institution spécialisée 'jour et nuit' dont 28 placements judiciaires (75,68 %) et 9 accueils volontaires.

F. Mineurs non accompagnés

60 enfants DPI/MNA (*volontaires*).

G. Enfants et jeunes adultes placés dans les institutions à l'étranger

73 enfants et jeunes adultes en institution à l'étranger, dont 52 placements judiciaires (71,23 %) et 21 accueils volontaires.

TOTAL : 726 enfants et jeunes adultes
dont 529 placements judiciaires (72,87 %)
et 197 accueils volontaires.

Accueil en famille – Foster Care

H. Enfants et jeunes adultes en famille d'accueil (jour & nuit)

497 enfants et jeunes adultes en famille d'accueil 'jour & nuit' dont 216 sont accueillis auprès de leur famille proche. 457 placements judiciaires (91,95 %) et 40 accueils volontaires.

I. Enfants et jeunes adultes en accueil individualisé intensif

25 enfants et jeunes adultes en accueil individualisé intensif à l'étranger, dont 19 placements judiciaires (76,00 %) et 6 accueils volontaires.

TOTAL : 522 enfants et jeunes adultes
dont 476 placements judiciaires (91,19 %)
et 46 accueils volontaires.

Institutionnel et Accueil en famille (alternative care)

TOTAL : 1248 enfants et jeunes adultes
dont 1005 placements judiciaires (80,53 %)
et 243 accueils volontaires.

58,17 % enfants et jeunes adultes en institution
41,83 % enfants et jeunes en accueil en famille

Autres situations

Enfants et jeunes adultes bénéficiant d'autres encadrements

- 320 jeunes adultes en SLEMO (logement encadré).
- 6 enfants et jeunes adultes en famille d'accueil de jour.
- 11 enfants et jeunes adultes en institution spécialisée 'jour'.

Une certaine fluctuation des chiffres par rapport au 1^{er} avril 2020 est due aux mesures liées à l'épidémie de Covid-19.